

REEMPLACER AVANT DE S'INSTALLER

Dr Baptiste VACHON – ReAGJIR ÎdF

Sylvie COURBOULAY - URPS Médecins Ile-de-France

Dr Pierre-Yves DEVYS – Conseil départemental de l'Ordre des médecins des Yvelines

Christian MAILLARD – URPS Infirmier Ile-de-France (Yvelines)



Une étape naturelle

- Environ 2000 médecins remplaçants actifs en Île-de-France soit presque 10 % des médecins installés
- Pour les infirmiers...

Des situations très diverses

- Remplaçant ponctuel (vacances, congé maternité, maladie, formation, etc.)
- Remplaçant sur la durée, dans un même cabinet
- Souvent un premier pas pour une future installation

Qui peut remplacer qui ?

Pour les médecins :

- soit par un interne titulaire d'une licence de remplacement
- soit par un confrère de la même qualification, inscrit au tableau de l'Ordre

Qui peut remplacer qui ?

Pour les infirmiers :

- être titulaire du DE
- justifier d'une activité professionnelle de **dix-huit mois** à temps plein dans les 6 années précédant la demande de remplacement

LES DIX COMMANDEMENTS DU REMPLAÇANT

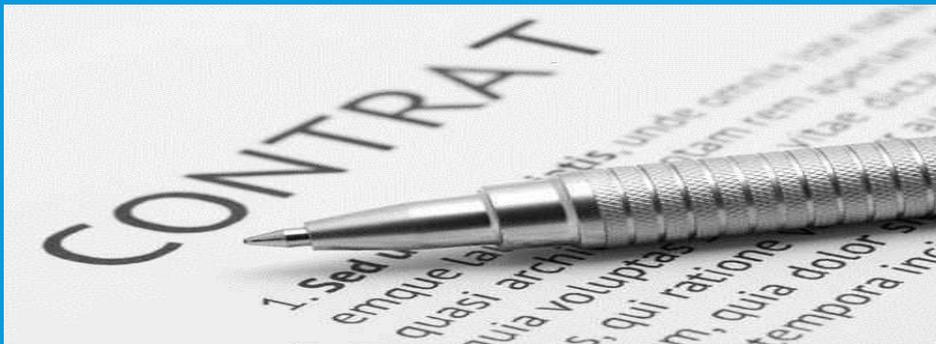
PREMIER COMMANDEMENT

Se rapprocher de l'Ordre
de son lieu de résidence



DEUXIÈME COMMANDEMENT

Être couvert par
une Responsabilité Civile Professionnelle
et pour ses déplacements



TROISIÈME COMMANDEMENT

S'immatriculer à l'URSSAF avant le 9ème jour
suivant le premier remplacement



QUATRIÈME COMMANDEMENT

S'inscrire auprès de la CPAM
de son lieu de résidence



CINQUIÈME COMMANDEMENT

S'affilier à sa caisse de retraite



SIXIÈME COMMANDEMENT

Prendre une prévoyance



SEPTIÈME COMMANDEMENT

Ouvrir un compte bancaire
dédié à l'activité libérale
et tenir sa comptabilité à jour



HUITIÈME COMMANDEMENT

- **Signer un contrat à chaque remplacement**
- **Respecter ses engagements, y compris oraux**



NEUVIÈME COMMANDEMENT

Avoir du matériel adapté à ses compétences



DIXIÈME COMMANDEMENT

Organiser son DPC



Pour info

Recherche un remplacement en médecine libérale :
plateforme du remplacement



<http://www.rempla-iledefrance.org/>